



HAL
open science

Des noms cités dans les proverbes. Au sujet d'une modalité du reproche indirect en contexte africain

Cécile Leguy

► **To cite this version:**

Cécile Leguy. Des noms cités dans les proverbes. Au sujet d'une modalité du reproche indirect en contexte africain. Cahiers de Littérature Orale, 2006, Des noms et des personnes, 59/60, pp.165-183. <halshs-02175509>

HAL Id: halshs-02175509

<https://shs.hal.science/halshs-02175509v1>

Submitted on 19 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Cécile LEGUY

DES NOMS CITÉS DANS LES PROVERBES
Au sujet d'une modalité du reproche indirect en contexte africain

En littérature, les noms des personnages sont rarement donnés au hasard et, parfois, ils peuvent non seulement jouer un rôle informatif, mais aussi un rôle que l'on peut qualifier de performatif. Si certaines études en onomastique ont pu le montrer pour les noms de héros de la littérature écrite, nommer un individu en littérature orale peut être encore plus signifiant. Parmi les genres littéraires oraux, les proverbes ont un statut singulier dans la mesure où ils interviennent au sein du discours, visant à faire agir, en tant que principaux supports d'une argumentation. Au sein d'un corpus de proverbes recueillis lors d'enquêtes ethnographiques menées chez les Bwa¹ du Mali, j'ai isolé quelques formules qui présentent la particularité de mettre en scène une sorte de «personnage imaginaire» désigné d'un «nom» qui ne renvoie pas seulement au personnage lui-même, mais plus précisément à une situation figurée par ce «nom» forgé pour la circonstance.

S'il ne s'agit pas à proprement parler de nomination, la formule proverbiale comprend une sorte de procédé de désignation personnalisée résumant ainsi à lui seul toute une situation. Ce qui m'intéresse ici, c'est le fonctionnement du point de vue pragmatique d'un tel procédé quand le proverbe est adressé à quelqu'un. Cela me conduit à une réflexion sur l'usage du nom de personne – ou plutôt ici de la «personnalisation» de la parole à qui l'on donne figure humaine afin de mettre en scène une histoire crédible – au sein d'un discours lui-même déjà métaphorique et au pouvoir que l'on peut reconnaître ainsi au discours voilé.

Il est nécessaire dans un premier temps de comparer ces «noms» compris dans une formule proverbiale avec les noms individuels tels qu'ils sont donnés chez les Bwa. Les ressemblances et les distinctions relevées permettront ensuite de tenter de comprendre ce qui se joue entre les interlocuteurs lorsqu'un proverbe mettant en scène un personnage de ce type

¹ Les Bwa (*sing.* Boo) sont des paysans sédentaires qui vivent sur un territoire partagé entre le Mali et le Burkina Faso. Le bwamu est une langue *gur* (voltaïque) qui compte dix-sept dialectes différents ne permettant pas toujours l'intercompréhension. Les citations présentes dans le texte appartiennent au dialecte le plus parlé en pays boo malien, le *dahanmu* (dit encore dialecte de Mandiakuy).

(désigné par un nom-situation) est énoncé. L'attention portée à ces «noms» forgés à l'intérieur d'un énoncé proverbial me conduira alors à une réflexion sur les modalités du reproche, adressé à celui auquel on attribue ainsi une sorte de surnom, dans le seul cadre de la situation d'interlocution.

Exemples de proverbes

Voyons, à partir de quelques exemples, comment se présentent les proverbes porteurs de nom retenus. D'autres énoncés peuvent, chez les Bwa, comporter un nom individuel, notamment dans les cas où la formule proverbiale est mise dans la bouche d'un énonciateur (quand on attribue la bonne parole à un ancien diseur de proverbes qu'on honore ainsi – Untel de tel village –, ou encore que l'on met en scène un personnage comme *Mwintían*², censé énoncer une vérité). Mais les exemples présentés ici sont différents, en ce sens que le nom individuel mentionné dans le proverbe n'a pas pour fonction de transmettre la parole au nom d'un individu ainsi désigné, mais plutôt de mettre en scène une situation que le nom évocateur résume en quelques syllabes. Les exemples suivants en donnent une illustration :

N° 1 – «*La famille de “Parler-ensemble” ne se détériore pas*»

parí-wùro ba zun b̂èè yáa:

(ensemble/parler/leur³/maison (famille)/nég./se détériorer, se gâter)

Dans ce proverbe, *Parí-wùro* («Parler-ensemble») est le nom d'un personnage imaginaire dont le nom semble désigner les qualités de conciliateur. Le nom lui-même renvoie implicitement à toutes ces situations où l'on «parle ensemble», situations recherchées et valorisées chez les Bwa où l'on ne prend généralement pas de décision avant d'en avoir discuté (en conseil villageois, en réunion de famille, en couple...). Le proverbe dénonce justement l'absence de concertation, censée mener à la perte. Il peut être dit, en introduction à une discussion par exemple, pour appuyer la nécessité de l'échange (quand le chef du village souhaite parler de certains problèmes aux villageois, il les réunit et introduit généralement son discours par des proverbes justifiant la réunion, comme cet énoncé). Dans ce cas, l'énonciateur s'attribue à lui-même ce nom de «Parler-ensemble», focalisant

² Nom signifiant : «Dis la vérité !» (Dis/vérité).

³ Le pronom possessif de parenté est toujours au pluriel.

de ce fait les qualités nécessaires à la bonne marche de la communauté. Le proverbe peut également être adressé en reproche à quelqu'un que l'on accuse ainsi implicitement d'être à l'origine de certains problèmes (pour lui reprocher son manque de coopération par exemple). Dans ce cas, le nom de «Parler-ensemble» est évoqué en contre-exemple pour désigner ce que devrait être la personne à qui l'on adresse le reproche, cette personne pouvant être nommée à l'inverse «Celui qui n'accepte pas (ou qui oublie) la nécessité de parler ensemble».

N° 2 – «*Arracher-planter*» n'a pas de racine»

còó-fè cìnù mána: (arracher/planter/racine/n'existe pas)

Còó-fè («Arracher-planter») serait ici le nom d'un personnage sans attache qui, comme une plante sans cesse arrachée pour être plantée ailleurs, ne saurait avoir de racine. Ce proverbe est souvent dit au sujet des fonctionnaires qui changent de lieu de vie au gré de leurs mutations. Quand on sait combien les paysans bwa sont attachés à la terre où sont enterrés leurs ancêtres, on comprend qu'il peut être difficile de vivre et d'accepter ce papillonnage obligé. Le proverbe peut, par exemple, être dit pour inviter un jeune homme à renoncer à la migration saisonnière. Le nom ainsi formé renvoie à cette situation douloureuse d'exil, d'arrachement de la terre ancestrale et du risque pris d'en mourir éloigné, mais aussi met en scène l'absence qui fait se rompre les racines, l'absent finissant par ne plus être chez lui nulle part, à l'image du griot qui «n'a pas de village», comme le dit un dicton bien connu en Afrique de l'Ouest. Le proverbe peut être entendu comme une mise en garde : il s'agit de ne pas devenir un «Arracher-planter», cet être déraciné qui, du point de vue de l'énonciateur dans ce cas, n'est plus «de chez nous», est devenu un étranger, «quelqu'un d'ailleurs»⁴.

⁴ Ce qui pourra être signifié dans un prénom insidieusement donné à un enfant que pourra avoir l'individu désigné comme «còó-fè», à l'exemple de *Nuhúnzo* (m.) (étranger+petit) ou bien de *Zummálé* (m.) (connaître/avec/eux/part. interrogative) «Est-ce qu'on connaît quelque chose à leur propos ?», nom qu'il a reçu de sa grand-mère paternelle en raison de sa lointaine naissance dans la ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso où ses parents s'étaient alors installés.

N° 3 – «*“Si j’avais su” vient en dernière position*»

yá-wé-zùn, dú má bènɛn

(*particule temporelle d’antériorité/aux. hab./a su acc./suivre... acc./...avec.../ ... derrière*)

Yá-wé-zùn, traduit ici par «Si j’avais su» (le pronom personnel restant implicite dans la formulation) renvoie au regret. On lance cette formule à celui qui tarde à prendre une décision et risque plus tard de le déplorer. On l’invite ainsi à ne pas devenir ce personnage qui répète comme en rengaine «*yá-wé-zùn, yá-wé-zùn*». C’est la situation d’un homme ployant sous le poids des regrets, qui traverse le village en murmurant et dont les enfants se moquent en entonnant derrière lui ce nom résumant tout son malheur, qui est représentée dans ce proverbe.

N° 4 – «*Les parents de “Je ne compte pas” ne récoltent pas beaucoup de mil*»

nìí:-mána b̀à nìí: b̀èè b̀wé duò

(*ma*+⁵*part...*+*nég./...n’existe pas*⁶/*pron. poss. parenté (leurs)/gens/nég./tuent/ mil*)

Nìí:-mána est une forme condensée permise par le jeu des tons, comme on en rencontre fréquemment en bwamu, notamment dans les noms propres. Trois syllabes suffisent à énoncer toute une phrase : «Je ne compte pas» (autrement dit «Je ne fais pas partie de la famille»). Le personnage qui porte ce nom représente ainsi celui qui veut faire bande à part et renvoie au cas fréquent de séparation familiale quand, l’âge venant, il n’est plus si évident de continuer à cultiver ensemble les mêmes champs au nom de la maisonnée avec ses frères et qu’on aspire à prendre de l’indépendance en s’organisant avec ses fils devenus grands. Le proverbe condamne la position de celui qui refuse de coopérer, qui préfère vivre une certaine indépendance par rapport au groupe familial, qui renonce aux principes communautaires pourtant si valorisés dans ce contexte (*cf.* Capron, 1988).

⁵ Le signe + indique un amalgame.

⁶ *nìí:-mána* = (*ùn*) *nìí: b̀èè mána* (*ma/part/nég./n’existe pas*) (*nìí:-mi*: faire partie de ; *nìí: b̀èè mána*: négation).

N° 5 – «Le mari de “Cela ne me regarde pas” ne récolte pas beaucoup de mil»

mùú:-cínra-ní ba báro bèè wèè òwé duò

(cela+nég./concerne/moi/leur/mari/nég./aux. hab./tue/mil)

Variante du proverbe précédent, cette formule présente cependant un autre nom, explicitement féminin. Le personnage mis en scène est une femme qui rend la vie difficile à son mari parce qu'elle se désintéresse (sous-entendu de la vie de la famille). Les Bwa pratiquant la patrivirilocalité, les femmes doivent quitter leur famille lors du mariage. Il n'est pas toujours facile pour une jeune femme de se sentir concernée par la vie d'une famille à laquelle elle reste étrangère. Mais celle qui n'a pas suffisamment de considération pour la réussite familiale, qui ne fait pas correctement les tâches qui lui sont attribuées ou ne manifeste pas de bonne volonté pour aider à la réussite commune risque de voir son comportement se retourner contre elle : si, comme le dit le proverbe, son mari ne récolte pas beaucoup de mil (parce que sa femme ne s'occupe pas bien de lui), sa vie risque d'être misérable. Dire ce proverbe à quelqu'un, c'est ainsi l'inviter à ne pas être une *Mùú:-cínra-ní*, irresponsable, non-coopérante, à ne pas se détourner de ses devoirs sous peine de sombrer dans la misère.

Ces quelques exemples illustrent ainsi mon propos : on y voit la formule proverbiale mettre en scène un personnage imaginaire au nom évocateur qui ne fait pas que personnaliser le proverbe, mais résume en trois ou quatre syllabes une situation, situation qu'il est nécessaire de se représenter pour accéder au sens du proverbe lui-même. Lors de son énonciation, le proverbe semble attribuer à l'énonciataire une sorte de «surnom» (même si, comme on l'a vu dans le premier exemple, l'énonciateur peut s'attribuer à lui-même le nom cité), l'énonciateur du proverbe semblant lui dire : «Tu es comme Untel», personnage imaginaire dont le nom permet de comprendre l'histoire.

Comparaison avec les modalités de la nomination ordinaire

Le proverbe est entendu par les locuteurs comme évoquant le nom d'un personnage résumant une situation, sans pour autant que ce nom soit celui d'une personne précise. Il est nécessaire de comparer les procédés nominatifs utilisés dans les exemples cités avec les noms ordinairement donnés aux personnes, afin de déterminer s'il s'agit de simples

anthroponymes ou s'ils s'en démarquent et, le cas échéant, ce que l'on peut en déduire.

Comme on a pu l'observer dans d'autres sociétés africaines⁷, les Bwa ne disposent pas d'un corpus fini de noms propres à donner aux enfants. Ils font plutôt preuve d'une assez grande liberté linguistique dans ce domaine. La grande majorité des noms donnés⁸ sont d'ailleurs, comme c'est souvent le cas en Afrique, des noms-messages métaphoriques, adressés à une tierce personne ou à la communauté. La nomination peut ainsi être conçue comme un prétexte à faire entendre une parole qui ne saurait se dire de manière plus directe, mais sera comprise par le ou les intéressés. Une enfant pourra par exemple être appelée *Sé-míte* [f.]⁹ (se fatiguer/*pron. réfl. renforcé* = «se fatiguer soi-même») par une grand-mère exaspérée des conflits familiaux troublant le contexte de sa naissance ; une autre recevra de son grand-père maternel le nom de *Wé-tá* [f.] (fais/part = «fais (ta) part», «fais (ton) choix»), comme un message adressé à sa fille partie se marier sans son consentement ; *Dàn-mi* [m.] (limite/existe = «Il y a des limites») gardera dans son nom l'invitation à cesser les querelles que son grand-père avait ainsi lancée au frère aîné de son père, etc.¹⁰ La personne nommée elle-même, si elle n'a pas de curiosité pour les raisons du choix de son (ou de ses) nom(s), n'en connaîtra pas forcément le sens. Le message ne lui est pas adressé.

Les noms individuels comprennent en général deux, trois ou quatre syllabes – même si un nom plus long, plutôt rare, n'est pas impossible¹¹ – et peuvent être formés d'un syntagme nominal comprenant un ou deux noms ou un nom auquel on ajoute un qualificatif [N, N + N ou N + Adj.] (ex. :

⁷ Voir par exemple Houis (1963), Calame-Griaule (1987), Retel-Laurentin et Horvath (1972).

⁸ Je ne parle ici que des noms d'usage reçus à la naissance. Les Bwa reçoivent aussi un «nom du marigot» lors d'une première initiation qui a lieu dans les années qui suivent la naissance, nom qui doit rester secret et ne sera prononcé qu'à la mort de la personne. Ce nom ne doit pas être divulgué sous peine d'exposer la personne à de graves dangers. En l'état actuel de mes enquêtes, il semble que ce nom inscrive plus précisément l'enfant dans sa lignée, en faisant appel à un haut fait familial ou en le reliant à l'un de ses ancêtres.

⁹ Un nom explicitement féminin ou porté par une femme lors des enquêtes est marqué d'un [f.], un nom masculin ou porté par un homme d'un [m.].

¹⁰ Exemples de noms recueillis avec les circonstances de leur énonciation et des précisions sur l'identité des donneurs lors d'enquêtes de terrain.

¹¹ Dans mon corpus de cent soixante-treize noms, la grande majorité des noms comportent deux ou trois syllabes, cinq noms comportent quatre syllabes, seul un nom comporte six syllabes.

*Maciré*¹² [m.], *Ni'-ó*¹³ [m.], d'un verbe seul ou accompagné d'une négation [V ou *nég.* + V] (ex : '*Ánú*¹⁴ [f.]), d'un nom et d'un verbe [N + V] (ex. : *Húmú-pan*¹⁵), ou encore d'une phrase entière (comprenant Sujet, Verbe et Objet). Fréquents sont les noms formés d'un nom ou d'un verbe auquel on ajoute *hán* (femme) ou *bé* (homme, chef) selon le sexe de l'enfant, ou encore *zo* (petit). Construit de cette manière, la qualité de «nom propre» de l'anthroponyme est évidente. Mais dans la plupart des cas, rien ne distingue à proprement parler le nom de personne du lexique commun, l'individu pouvant porter le nom d'un arbre¹⁶, d'un objet¹⁷, d'un autel¹⁸, d'un jour¹⁹...

De nombreux noms s'apparentent plus par leur construction à la locution ou à la formule proverbiale. On peut d'ailleurs voir qualifié ce type de nom de «nom proverbial / *proverbial names*» par certains chercheurs (cf. par exemple Obeng, 2001). Les noms donnés aux enfants peuvent en effet également se présenter sous forme de phrase télescopée, qu'il faut en quelque sorte déplier pour pouvoir l'entendre en entier. Le bwamu, de manière générale, supporte assez aisément la condensation : les phonèmes peuvent s'éluider au profit d'une concentration de tons, la formule étant ainsi raccourcie et d'autant plus pertinente.

Les noms sont donnés trois (pour un garçon) ou quatre (pour une fille) jours après la naissance par un grand-parent ou une personne de sa génération, ou parfois par un parent (notamment quand une circonstance

¹² (Marteau) : nom donné par les forgerons chez qui il est né.

¹³ (Personne/mauvaise) : «Mauvaise personne» : nom-message adressé par son grand-père paternel à un voisin avec lequel il était en conflit.

¹⁴ (Aimer) : «Aimer, bien-aimée», c'est un nom que l'on donne en général à une petite fille quand on est heureux de sa naissance (ou plus précisément des circonstances de sa naissance, de la manière dont sa mère est arrivée dans la famille par exemple).

¹⁵ (Mort/a refusé *acc.*) : «La mort a refusé», nom donné à un enfant [m. ou f.] suite au décès d'un aîné, comme «signe antinomique de la mort» (Houis, 1963).

¹⁶ Dans le cas d'une naissance en brousse, ou de premières contractions ressenties au pied de l'arbre qui est alors considéré comme ayant été favorable à la naissance de l'enfant.

¹⁷ Notamment les objets propres au forgeron, sur lesquels celui-ci fait des incantations pour favoriser l'accouchement qui lui a été confié. Les forgerons, maîtres du feu et des forces de vie, sont souvent sollicités quand une naissance s'annonce difficile. On leur reconnaît une relation particulière avec le monde des ancêtres.

¹⁸ Quand l'enfant s'est annoncé suite à des sacrifices faits sur cet autel par exemple, ou parce qu'il est né un jour de culte particulier.

¹⁹ Le jour de sa naissance qui peut être un jour de marché, jour d'abondance (l'enfant porte alors le nom du village où se tient le marché ce jour-là), un jour de fête ou de funérailles (l'enfant pourra ainsi être nommé «chef des funérailles»), etc.

particulière a marqué l'événement), après échanges et concertation. Souvent, l'enfant reçoit dès ce moment deux noms, l'un de sa famille paternelle, l'autre de la famille de sa mère (et parfois d'autres noms d'autres personnes en fonction des circonstances). Selon les relations qu'une personne entretient avec l'une ou l'autre famille, elle utilise l'un ou l'autre nom. Il n'est pas rare de voir les noms portés par un même individu se répondre, comme une sorte de dialogue, notamment quand ils ont été choisis dans un contexte conflictuel. Une même personne peut ainsi se voir attribuer un nom plutôt conciliateur par son grand-père paternel, satisfait du mariage de son fils, tandis qu'elle porte chez les parents de sa mère un nom révélateur de la déception de ceux-ci (Leguy, 2005). Dans un contexte où la parole métaphorique est valorisée, où bien parler consiste à être le plus allusif possible, la nomination des enfants est ainsi une stratégie de discours visant à faire entendre un avis, une désapprobation, un mécontentement, sans risquer le conflit ouvert.

Si l'on regarde les noms cités dans les proverbes donnés en exemple, on peut relever une certaine parenté avec les noms individuels ordinaires, du point de vue morphologique, mais aussi du point de vue du fonctionnement en tant que nom proverbial, les trois derniers noms se présentant comme une phrase entière condensée à l'image de nombreux noms-messages portés ordinairement.

1/ *Parí-wùro* (ensemble/parler) : Adv. + V

2/ *Còó-fɛ* (arracher/planter) : V + V

3/ *Yá-wé-zùn* (*particule temporelle d'antériorité/aux.hab./a su acc.*) :
temp. + aux. verbal + V

4/ *Níi:-mána* (ma+part...+nég./...manque) : (Pn) + N + nég. + V =
(SV) phrase télescopée.

5/ *Mùú:-cínra-ní* (cela+nég./concerne/moi) : Pn + nég. + V + Pn =
(SVO) phrase télescopée.

Les noms cités dans les proverbes présentent donc des caractéristiques formelles semblables aux noms d'usage. Sont-ils pour autant des noms que l'on donnerait à un enfant ?

Selon mes informateurs, la réponse à cette question serait plutôt négative²⁰. S'ils présentent une forme commune avec les noms individuels ordinaires, ils s'en distinguent cependant, notamment par l'utilisation de la

²⁰ On peut toujours imaginer en effet que quelqu'un puisse donner un tel nom à un enfant, le choix étant *a priori* totalement libre. Mais l'usage tel qu'on peut l'observer semble cependant accepter quelques restrictions.

première personne du singulier ou du moins par le fait qu'ils présentent une position personnelle. C'est le cas dans nos exemples des proverbes n° 3, n° 4 et n° 5. *Yá-wé-zùn*, «Si j'avais su», *Ní:-mána*, «Je ne compte pas», *Mùú:-cínra-ní*, «Cela ne me concerne pas» pourraient difficilement être des noms donnés à la naissance d'un enfant, parce qu'ils parlent au nom d'un individu adulte en particulier²¹. Les noms-messages donnés aux enfants, même quand ils portent un message assez personnel, sont généralement énoncés sur un mode plus général, l'énonciateur se présentant non seulement comme émetteur, mais aussi comme porte-parole de la communauté ou de la famille tout entière.

Ainsi, dans le corpus des anthroponymes que j'ai recueillis sur le terrain, un cas semble sémantiquement proche de *Mùú:-cínra-ní*. Il s'agit du nom d'un homme, *Mùú:-cínrá*, (cela+nég./concerne : «Cela ne (nous) concerne pas», «On s'en moque»). *Mùú:-cínrá* a reçu ce nom de son grand-père maternel, signifiant de cette manière qu'il se désintéressait du sort de sa mère, parce que celle-ci s'était mariée sans son consentement. La différence entre les deux noms – celui formulé dans le proverbe et celui porté effectivement par un homme – réside dans la position personnelle appuyée par le «*ní*» final du nom compris dans le proverbe. Dans le nom porté par un homme, comme dans la grande majorité des noms-messages du corpus, on peut remarquer *a contrario* que la prise de parole n'est pas personnelle : en donnant ce nom, le grand-père entendait indiquer la désapprobation de toute la famille (dont les Ancêtres) et non la sienne seule. On trouve d'ailleurs, dans le corpus, des noms de personne portant des messages explicitement émis à la première personne du pluriel, et cela pas seulement dans le cas d'emploi du pronom de parenté, toujours formulé au pluriel (par exemple *Wàá:-zùn*²² [f.]). La plupart des noms sont cependant énoncés sans précision de sujet énonciateur, mais plutôt sous forme d'une généralité ou d'une affirmation générale (par exemple : *Hiró-mí*²³ [m.]).

S'il y a un type de nom qui, sur ce point précis, ressemble plus à ces noms cités dans les proverbes, c'est le nom de chien.

²¹ Même si, comme on l'a vu plus haut, le pronom personnel reste implicite pour les deux premiers cas, la position personnelle de la formule est évidente, c'est pourquoi en français, je l'ai «traduite» à la première personne du singulier. Dans le troisième cas, le pronom personnel est énoncé à la première personne du singulier.

²² Nous+nég./savons : «Nous ne savons pas» (c'est un nom que l'on donne à un enfant né après plusieurs décès : «Nous ne savons pas si celui-ci restera...»).

²³ Demain/existe : «Demain existe» (message de confiance en l'avenir, souvent donné pour signifier qu'on espère que la situation actuelle ne va pas durer).

En effet, les noms de chiens que j'ai pu recueillir lors de mes enquêtes se présentent comme des messages énoncés par un individu singulier. Nommer son chien, c'est une manière là aussi de clamer un avis, une opinion, mais il semble, au vu des données du terrain, que c'est plus facilement une opinion personnelle qui est ainsi émise, tandis que le nom de personne, donné généralement par un membre de la génération des grands-parents, porte plus souvent un avis devant être entendu comme général. Ainsi, un chien porte le nom significatif de *Mí-yírè* (*pron. réfl. renforcé* : «Moi moi-même», sous-entendu : «Je suis libre»), nom que l'on ne donnerait jamais à un enfant. Le propriétaire du chien a voulu manifester de cette manière sa volonté d'opposition aux critiques des villageois. Comment mieux faire entendre à tous que le poids des conventions sociales l'opprime en appelant son chien quand il erre dans les ruelles du village ? Cette pratique spécifique de nomination d'un animal (le plus souvent le chien) a été observée, sous diverses formes, dans d'autres sociétés ouest-africaines ; chez les Kasina par exemple, E. Bonvini (1985, 1987) a montré que la nomination des chiens était souvent le fait d'un individu qui n'avait pas droit à la parole (à ce sujet, voir également Kaboré, 1982). Dans cette société, où seuls les patriarches des familles peuvent donner un nom à un enfant, et donnent parfois des noms accusateurs envers les plus jeunes, ces derniers, ne pouvant répliquer de la même manière, peuvent instaurer une situation de dialogue en nommant en retour un chiot. Ces noms, tels que Bonvini les présente, sont également souvent considérés comme l'émission d'un avis personnel qui n'engage que son énonciateur, même si la différence entre anthroponymes et zoonymes n'est pas linguistiquement évidente.

Contrairement au nom individuel qui se situe du côté du groupe, le nom du chien se range du côté de l'individu, il devient un prolongement de soi au sein du groupe. L'anthroponyme définit l'individu par rapport au groupe, le nom de chien permet à l'individu de se poser face au groupe.

(Bonvini, 1985 : 119)

Cette remarque de Bonvini semble pouvoir s'appliquer à ce qui se passe chez les Bwa. Les noms usuels des personnes présentent des messages émis au nom du groupe familial, voués même parfois à une certaine universalité, tandis que la nomination des chiens permet une expression plus libre des opinions individuelles. D'après ces exemples Bwa et Kasina – deux peuples *gur* (voltaïques) –, les zoonymes seraient ainsi vecteurs d'une communication plus personnalisée, plus explicitement accusatrice, plus «osée» peut-être. Cependant, la nomination des chiens ne se présente pas

partout de la même manière et peut comporter également, en tant que parole émise, certains risques. Chez les Baatombu du Bénin étudiés par W. Schottman (1991, 1993) par exemple, la communication par chiens interposés est beaucoup plus délicate et finalement moins personnelle que dans les cas évoqués précédemment, dans la mesure où les noms donnés aux chiens sont des morceaux de proverbes spécifiques (elle en dénombre une vingtaine seulement). Les formules choisies, évoquant des proverbes bien connus, témoignent souvent d'une certaine amertume ou du pessimisme de l'énonciateur qui entend ainsi dénoncer une injustice dont il se sent victime. Cependant, la dénonciation est émise avec prudence. On évite de s'adresser, même de cette manière indirecte, à quelqu'un de plus «fort» qui pourrait répondre de manière trop violente (notamment par un empoisonnement). On cherche surtout à faire appel à des conciliateurs : les anciens de la maison, qui entendront le nom du chiot avant qu'il ne sorte de la cour et pourront agir habilement pour résoudre le conflit avant qu'il ne prenne de l'ampleur, demandant ensuite au propriétaire de l'animal de donner celui-ci à un étranger pour qu'il ne puisse plus émettre au village son message accusateur après la réconciliation²⁴.

Les noms présents dans les proverbes examinés ici sont donc différents des anthroponymes usuellement donnés chez les Bwa²⁵, du fait essentiellement qu'ils présentent une opinion personnelle, une revendication émise à la première personne du singulier, ce qui n'est généralement pas le cas des noms donnés aux enfants. Entendus comme noms d'une personne, ils

²⁴ Donner un nom-message à un chien, c'est informer tout le village d'un contentieux, solution extrême qui est plutôt critiquée. La personne qui a un reproche à faire s'arrange ainsi généralement pour émettre son message auprès de ceux qui pourront jouer le rôle d'intermédiaire et résoudre le problème. Il se peut que l'accusé refuse la réconciliation : il peut alors donner lui-même un nom-réponse en forme d'accusation à un chiot, ou bien choisir une autre façon néfaste de répondre. Cependant, l'individu visé étant souvent en position de faiblesse, non seulement face à son accusateur mais aussi face au médiateur qui intervient pour mener à bien la réconciliation, cherchera le plus souvent à éviter la «honte» en acceptant celle-ci. Si le chien messenger est encore petit, on peut le garder en changeant son nom. Le maître peut aussi choisir de garder le chien et de continuer de l'interpeller par le nom-proverbe, le message devenant alors un message général adressé à tout membre de la communauté. Le chien peut aussi garder son nom, comme le dernier mot de celui qui n'espère plus rien (pour dénoncer l'injustice de manière générale par exemple), chacun pouvant ainsi, en l'entendant, se rappeler l'histoire malheureuse de son maître (Schottman, 1991 : Cinquième partie).

²⁵ Ils peuvent cependant s'apparenter à certains types de noms de personne existant dans des sociétés voisines des Bwa, à l'exemple du «nom de combat» que les jeunes adultes s'auto-attribuent chez les Mossi du Burkina Faso (cf. l'étude qu'en fait J. Kawada, 1999 : 108 et suivantes).

se distinguent cependant de l'anthroponyme ordinaire. Ce n'est pas sans renforcer l'aspect «comique» ou burlesque du proverbe qui renvoie ainsi à un personnage au nom expressif ressemblant plus à un nom de chien qu'à un nom d'homme, nom qui est explicitement là pour porter un message et surtout mettre en scène une situation. Se présentant dans le proverbe comme un nom de chien donné à un personnage, le nom met en scène de façon évidente une situation à comprendre comme symptomatique d'une attitude critiquable. De tels noms, porteurs de messages mais explicitement représentatifs de la situation qu'ils qualifient, peuvent parfois être également inventés par un conteur talentueux pour désigner un personnage dans un récit, le nom du personnage suffisant alors à évoquer des caractéristiques qu'il n'est pas besoin de préciser dans le conte lui-même.

Des proverbes émis en guise de reproche indirect

La fabrication, par l'intermédiaire d'un proverbe, d'une référence à un «personnage imaginaire dont le nom dit tout», peut conduire à entendre la formule métaphorique comme relevant véritablement du «régime sémantique praxéologique» (Charbonnel, 1999 : 35), dans la mesure où l'énoncé invite l'énonciataire, par l'appel à un comparant, à faire quelque chose, même si, en l'occurrence, la comparaison n'est pas toujours valorisante et que l'on peut enjoindre par la métaphore non pas à se rapprocher mais au contraire à s'éloigner du «modèle» désigné par le nom propre (seul le premier exemple, présentant le personnage de «parler-ensemble», invite à agir selon le modèle). L'invitation à l'action est ici le plus souvent indirecte, mais n'est-ce pas également le cas en grande partie dans le discours proverbial qui, on le sait, supporte aisément l'antiphrase ?

Les différents exemples de proverbes cités ont en effet en commun le fait de porter une parole de reproche. D'autres proverbes ont cette spécificité d'être émis en guise de reproche, adressés à une personne, ou dits en référence à une personne (par ex. : «La tombe du menteur se creuse en sa présence», traiter quelqu'un de «menteur» étant sans doute la pire insulte que l'on puisse faire en pays boo, les Bwa se désignant eux-mêmes comme «hommes de vérité»)²⁶. Mais dans les cinq énoncés retenus dans cette réflexion, la présence du nom joue un rôle déictique : le nom forgé dans la formule proverbiale est de suite entendu comme un «surnom» adressé à l'énonciataire, qui devient alors en quelque sorte «l'accusé», désigné dans la

²⁶ L'ethnonyme bwa (au singulier boo) renvoie explicitement à cette exigence de vérité, *boo* (pl. *bwa*) signifiant «vrai, mûr».

situation d'énonciation. La formule proverbiale peut sembler être une injonction générale (un peu comme quand on dit en français «Qui va à la chasse perd sa place», si tant est qu'on puisse entendre la formule «Qui-va-à-la-chasse» comme un surnom attribué à l'accusé). Cependant, le proverbe adressé à une personne précise attribue de manière indirecte une sorte de «nom d'oiseau» (ou plutôt ici de «nom de chien») à l'énonciataire. En lui énonçant le proverbe, on semble lui dire «Tu es (comme) un “Je ne compte pas”», «Tu es une sorte d'“Arracher-planter”»... Le proverbe, énoncé à caractère général, est ainsi adressé comme devant être approprié par l'énonciataire en tant qu'énoncé le concernant personnellement.

Ce genre de proverbes attribuant insidieusement un nom propre, pour le temps de l'énonciation, à un énonciataire à qui l'on reproche quelque chose – ou que l'on veut mettre en garde de se retrouver dans une situation où l'on pourra lui reprocher quelque chose – semble pouvoir être entendu comme une manière indirecte de «traiter» (Larguèche, 2004 : 30) quelqu'un, non pas de tous les noms, mais d'un nom composé pour l'occasion, d'un nom qui résume en quelques syllabes une situation censée évoquer soit celle vécue par l'énonciataire lui-même, soit, à l'inverse, une situation idéale qu'on lui reproche d'ignorer (comme cela peut être le cas lors de l'émission du premier proverbe adressé à quelqu'un qui a agi seul sans prendre la peine de se concerter avec les autres).

Dans un contexte où l'injure directe est fortement déconseillée, si ce n'est interdite²⁷, ce genre de formules proverbiales ne pourrait-il pas être entendu comme une sorte d'injure indirecte ? Une «injure» sans violence, sans évocation d'ordre sexuel, sans manquement langagier surtout. En effet, si les Bwa partagent avec certains de leurs voisins d'Afrique de l'Ouest un même goût pour la «bonne parole» et une même aversion pour les «mauvaises paroles» (pensons aux travaux menés à ce sujet par Calame-Griaule (1987) chez les Dogon, voisins septentrionaux des Bwa), l'intérêt qu'ils manifestent pour les paroles imagées et parmi elles, pour les proverbes, peut être compris comme une stratégie discursive visant à faire entendre ce que l'on pense sans prendre le risque «d'écorder sa bouche» (ainsi qu'on le dit littéralement en bwamu, cf. Leguy, 2000). Penser du mal de quelqu'un ou plus simplement lui reprocher un comportement, un fait, et

²⁷ Contrairement à leurs voisins Bambara qui sont connus pour émettre facilement des injures, notamment à caractère sexuel, les Bwa sont fort peu prolixes en la matière. Sur l'injure en contexte bambara, lire Zahan (1963 : 73-77) ; voir également la littérature, notamment la trilogie de Massa Makan Diabaté (1979, 1980 et 1982), ou encore les *Chroniques amoureuses* recueillies par Gérard Dumestre (1998).

vouloir le lui signifier est toujours une opération de langage délicate. On prend effectivement des risques en souhaitant ainsi se faire comprendre (et peut-être faire changer un comportement, avertir un énonciataire avant qu'il ne soit trop tard...). Le risque de blesser la personne bien sûr, le risque de se fâcher également, mais aussi le risque d'émettre de mauvaises paroles qui dévalorisent leur énonciateur, considéré alors comme quelqu'un qui ne maîtrise pas «sa bouche», autrement dit qui n'a pas acquis la maîtrise de soi ou la sagesse qu'on pourrait attendre d'un adulte, d'un énonciateur de proverbes.

Ces proverbes en forme de reproche ne sont pas à proprement parler des injures, dans la mesure où ils ne visent ni à blesser, ni à choquer, du moins directement – et ne correspondent donc pas aux deux types d'injures définis par E. Larguèche (2004 : 34) –, mais ils visent au contraire à «faire entendre» une désapprobation ou un mécontentement, sans choquer ni blesser. D'ailleurs, comme précisé plus haut, le proverbe est bien souvent dit «en amont» comme une sorte de mise en garde, en vue d'éviter à l'énonciataire qu'il ait à mériter effectivement les reproches évoqués.

Cependant, la formulation appuyée sur un nom et par là sur une situation présente une analogie avec le mouvement de l'injure, notamment du «traiter de tous les noms» (Larguèche, 1997 : 145 et suivantes). N'est-ce pas alors, en proverbe, proférer une sorte d'injure sous la forme d'un «nom proverbial» (qui, rappelons-le, ressemble plus à un nom de chien²⁸ qu'à un nom d'homme) adressé à l'énonciataire qui, s'il ne veut pas endosser le rôle d'injurié potentiel, est incité à entendre la mise en garde ? Le proverbe serait alors une sorte d'avertissement, signalant – par le «nom proverbial» qu'il contient – la possibilité qu'a l'individu, s'il persiste à avoir le comportement qu'on lui reproche, de devenir susceptible d'être la cible d'une véritable injure (même si les choses demeurent sur un mode implicite). Dans un contexte où la préservation de bonnes relations importe plus que la clarté et la compréhension du message, n'est-ce pas là une manière subtile de faire entendre les mots qu'on ne saurait s'abaisser à dire directement ?

The indirectness involved in the creation of the proverbial names is motivated by the fact that in African societies, indirectness is an acceptable

²⁸ Il est amusant, en parallèle, de lire l'exemple donné par E. Larguèche (1997 : 26-27) pour illustrer l'idée que «traiter de...», c'est «traiter comme» : dans un face à face resté dans les mémoires entre Laurent Fabius, alors Premier ministre, et Jacques Chirac, président du RPR. Ce dernier, se sentant attaqué par les propos de son interlocuteur, renverse la situation en lui demandant de «le laisser parler et de cesser d'intervenir incessamment comme *un roquet*».

and a comprehensible mode of communication. Expressing one's feeling indirectly is therefore neither considered a deliberate attempt by the speaker to be vague nor an act of insincerity. Indirectness, besides helping to avoid open confrontation, also helps to maintain some degree of cordial relationship among members of the society.

(Obeng, 2001 : 51)

Tout comme il n'est véritablement d'injure qu'en contexte, c'est en contexte d'énonciation (et non dans l'absolu) que, lorsqu'un proverbe de ce type est adressé à une personne, il peut prendre un caractère implicitement injurieux (mais non moins performatif). Mais malgré son caractère déictique, le proverbe demeure du registre de la généralité (le «je» est un «il» en quelque sorte), ce qui implique une manière de désamorcer l'injure qui sera entendue sans avoir même été évoquée.

Comme le dit E. Languèche : «L'injure est dans la relation que crée son énonciation et non dans l'énoncé auquel elle fait croire» (2004 : 36). C'est dans la situation de communication que la personne à qui le proverbe est adressé (ou la personne à laquelle on fait référence en disant le proverbe à quelqu'un d'autre) devient la personne que l'on traite d'un nom évocateur d'une situation critique. Le nom ainsi attribué de manière directe ou indirecte à une personne lui présente une situation critique où elle-même est invitée à se reconnaître. Dans le cas fréquent de situation d'énonciation que l'on pourrait qualifier de triangulaire, où le proverbe est adressé à une tierce personne en présence du principal intéressé et non directement à l'intéressé lui-même, la situation «oblige» finalement l'intéressé à se sentir mis en cause, à recevoir la critique et, peut-être, à agir pour ne pas avoir à mériter le «nom» mis en scène dans l'énoncé proverbial. Comment ne pas se sentir injurié – dans le sens de «traiter comme» (Languèche, 1997 : 25 et suiv.) – quand on vous attribue dans la situation d'énonciation la place de celui qui porte le nom d'un chien ?

Ce type de proverbe comprenant un nom apparaît donc tout à fait significatif d'une manière de parler privilégiant l'implicite, dans les situations mêmes où des mots blessants pourraient être énoncés. Le reproche est là encore caché derrière les mots ; l'énonciateur n'a fait que dire un proverbe. Du point de vue de l'énonciataire, la comparaison implicite est cependant sans appel : le comportement condamnable risque bien de mettre l'individu concerné au ban de l'humanité. Quand on sait combien, chez les Bwa comme ailleurs, la nomination contribue non seulement à socialiser,

mais aussi à humaniser un individu, on voit à quel point, en attribuant à un homme un nom qu'on ne voudrait donner qu'à son chien, le reproche peut être sévère.

Émettre un proverbe comportant de manière métaphorique un nom de situation s'apparentant à une injure indirecte est, pour l'énonciateur, faire preuve d'une réelle maîtrise de soi et de la parole. Non seulement l'adresse indirecte saura être entendue, peut-être de manière plus efficace que si les choses étaient dites autrement, sûrement de manière plus pertinente car la confrontation directe est de toute façon évitée, l'énonciateur passant plutôt aux yeux de l'énonciataire comme un sage donneur de conseil que comme un juge critique. C'est bien l'énonciataire dans ce jeu de langage qui est l'accusé, celui qui dit le proverbe ne s'abaissant pas à énoncer des propos répréhensibles tout en sachant se faire comprendre. L'énonciateur du proverbe ne fait jamais que dire une formule connue, une idée qui se dit «comme ça»... Dans ce cas, la nomination est une manière d'attribuer un nom renvoyant à une situation, mais c'est en premier lieu une stratégie de discours visant de manière pertinente à mettre en garde l'interlocuteur, lui laissant entendre qu'il est susceptible d'être désigné par un nom qui n'est pas le sien, un nom dont il ne sera pas fier s'il prend la peine de chercher à comprendre ce qui est dit.

Université Paris 5 – LMS (UMR 8099 du CNRS)

BIBLIOGRAPHIE

BONVINI, Emilio

- 1985 Un exemple de communication linguistique orale : les noms de chiens chez les Kasina de Haute-Volta, in J. Thomas (éd.), *Linguistique, Ethnologie, Ethnolinguistique*, Paris, SELAF, pp. 113-126 (Numéro spécial, 17).
- 1987 Anthroponymes et zoonymes dans le contexte de la communication orale, in Jocelyne Fernandez-Vest (éd.), *Kalevala et traditions orales du monde*, Paris, CNRS, pp. 503-510.

CALAME-GRIAULE, Geneviève

- 1987 *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*, Paris, Institut d'ethnologie, (1^{ère} éd., 1965).

CAPRON, Jean

- 1988 *Introduction à l'étude d'une société villageoise, 1955-1968*, Tours, Université François Rabelais (Mémoire du Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie, n° III).

- CHARBONNEL, Nanine
 1999 Métaphore et philosophie moderne, in Nanine Charbonnel et Georges Kleiber, (éds), *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris, PUF, pp. 32-61.
- CONENNA, Mirella et KLEIBER, Georges
 2002 De la métaphore dans les proverbes, in Antoinette Balibar-Mrabti et Mirella Conenna (éds), *Nouvelles approches de la métaphore, Langue française*, n° 134, pp. 58-77.
- DUMESTRE, Gérard
 1998 *Chroniques amoureuses au Mali*, Paris, L'Harmattan.
- DIABATÉ, Massa Makan
 1979 *Le Lieutenant de Kouta*, Paris, Hatier, coll. «Monde noir» (rééd., 2002).
 1980 *Le Coiffeur de Kouta*, Abidjan, CEDA ; Kinshasa, CECFAC ; Paris, Hatier, coll. «Monde noir» (rééd., 2002).
 1982 *Le Boucher de Kouta*, Paris, Hatier, coll. «Monde noir» (rééd., 2002).
- FERNANDEZ, James W.
 1986 *Persuasions and Performances. The Play of Tropes in Culture*, Bloomington, Indiana University Press.
- HOUIS, Maurice
 1963 *Les noms individuels chez les Mosi*, Dakar, IFAN.
- KABORE, Oger
 1982 *Les noms de chiens en pays mossi*, Mémoire de DEA, Paris III.
- KAWADA, Junzo
 1998 *La voix. Étude d'ethnolinguistique comparative*, Paris, Éditions de l'EHESS (édition originale : Koe, Tokyo, Chikuma Shobô, 1988).
- LARGUECHE, Évelyne
 1983 *L'effet injure. De la pragmatique à la psychanalyse*, Paris, PUF.
 1997 *Injure et sexualité. Le corps du délit*, Paris, PUF.
 2004 L'injure comme objet anthropologique, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 103/104, pp. 29-56.
- LEGUY, Cécile
 2000 Bouche délicieuse et bouche déchirée : Proverbe et polémique chez les Bwa du Mali, *Langage et Société*, n° 92, pp. 45-70.
 2001 *Le proverbe chez les Bwa du Mali. Parole africaine en situation d'énonciation*, Paris, Karthala.
 2005 Noms de personne et expression des ambitions matrimoniales chez les Bwa du Mali, *Journal des Africanistes*, t. 75, fasc. II, pp. 107-128.

OBENG, Samuel G.

- 2001 *African Anthroponymy. An Ethnoprismatic and Morphophonological Study of Personal Names in Akan and Some African Societies*, München, Lincom Europa.

RETEL-LAURENTIN, Anne

- 1974 Signification des noms individuels de naissance des Bobo-oulé de Haute-Volta, *Notes et documents voltaïques*, VII (3), pp. 3-15 et VIII (1), pp. 40-51, Ouagadougou, Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique.

RETEL-LAURENTIN, Anne et HORVATH, Suzanne

- 1972 *Les Noms de naissance (Indicateurs de la situation familiale et sociale en Afrique Noire)*, Paris, SELAF, 30.

SCHOTTMAN, Wendy

- 1991 *La parole sociale dans la vie des Baatombu*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Laburthe-Tolra, Université de Paris 5 [s.n.].
1993 Proverbial dog names of the Baatombu : A strategic alternative to silence, *Language in Society*, 22, pp. 539-554.

SIRAN, Jean-Louis

- 1987 Signification, sens, valeur. Proverbes et noms propres en pays vouté (Cameroun), *Poétique*, n° 72, pp. 403-429.

ZAHAN, Dominique

- 1963 *Dialectique du verbe chez les Bambara*, La Haye, Mouton.

RÉSUMÉ

On trouve parfois citées dans les proverbes bwa des formules qui se présentent comme des noms de personnes. En citant ces proverbes, on ne dit pas seulement un énoncé à comprendre dans une situation précise. On attribue à l'énonciataire, dans le même temps, un nom qui est censé le qualifier ou qualifier son attitude, soit pour le critiquer, soit pour le mettre en garde de devenir passible de critique. Or, si les noms compris ainsi dans des proverbes sont construits à la manière de noms de personnes, certains présentent une position personnelle, ce que ne fait généralement pas le nom de personne ordinaire. En cela, ces noms évoqués dans les proverbes ressemblent plus aux noms qu'on donne aux chiens qu'aux noms de personnes. Dire un proverbe comportant un énoncé de ce type à quelqu'un, c'est donc lui faire entendre ses reproches de manière allusive, lui signifiant ainsi qu'il est susceptible de mériter une telle insulte, le mettant au ban de l'humanité, s'il ne change pas de comportement. Au-delà de l'aspect performatif du proverbe lui-même, qui permet d'émettre une critique de manière suffisamment implicite pour que l'on cherche à rétablir l'ordre des choses sans conflit, le nom compris dans le proverbe désigne explicitement l'énonciataire, invité alors à se reconnaître comme concerné directement et, surtout, à agir au plus vite.

ABSTRACT

Certain Bwa proverbs include formulas that resemble personal names. By citing these proverbs, one does not simply make a statement about a specific situation. One also attributes to an interlocutor a name that is supposed to characterize him or his attitude, either to criticize him or to warn that he could be the object of such criticism. But, while the names thus included in proverbs are formed in the same way as personal names, some make a personal statement, which ordinary personal names do not. In point of fact, the names evoked in proverbs resemble names given to dogs much more than those given to people. Telling someone a proverb which includes such a name is a means of making him listen to one's criticism by innuendo, letting him know that he could merit such an insult, that he could be banished if he did not change his behavior. Beyond the performative aspect of the proverb itself, which allows one to utter an implicit critique so as to re-establish order without conflict, the name included in the proverb explicitly designates an interlocutor who is encouraged to own up directly and act rapidly.